Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260521-DELIB202605052-DE

Département d'Ille et Vilaine
Commune de La Chapelle-Fleurigné

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle-Fleurigné, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, 15 rue du Relais, sous la présidence de Monsieur Alain FORÊT, Maire.

Date convocation : 12.05.2026 **Affichage** : 12.05.2026
Nombre de conseillers En exercice : 23 Présents : 20 Absents : 3 Pouvoirs : 2 Votants : 22

Présents : FORÊT Alain, Maire ; BUSSON Gérard, BOISSON Virginie, LESENECHAL Maurice, HUBERT Chantal, CHATAIGNER Eric, Adjoints ; MOUTEL Joseph, PRODHOMME Annie, MOCHON Nathalie, TOUCHEFEU Sandrine, BEILLEVERT Valérie, MONTEMBAULT Anthony, CHEREL Yvonnick, QUESNE Thierry, LEROY Charlène, GUILLERY Emmanuelle, HIGUINEN Angélique (partie à 21h30), BOULANGER Benjamin, MAGNET Aurore, CHESNAIS Mathis.

Absents excusés : GENOUVRIER Marie-Christine (pouvoir à Mme HUBERT), JOSSELIN Gildas (pouvoir à M FORÊT), BUCCO Mattéo.

Votes
Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

Secrétaire de séance : Madame Aurore MAGNET.

N°2026-05-052 REALISATION D'UN CONTRAT DE PRET DE 300 000 € CONSENTI PAR LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATION POUR LE FINANCEMENT D'UNE OPERATION D'ACQUISITION AMELIORATION DE 4 LOGEMENTS (3 PLUS 1 PLAI) RUE DU RELAIS ET RUE DE CIMETTE A LA CHAPELLE FLEURIGNE (35133)

Le Maire informe le conseil municipal que pour le financement de cette opération d'acquisition et d'amélioration de 4 logements (3 PLUS 1 PLAI) 2 et 4 rue du relais et 1 rue de cimette à La Chapelle-Fleurigné, le conseil municipal est invité à délibérer pour réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de 300 000 €.

Après avoir entendu l'exposé sur l'opération susvisée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **DÉCIDE** pour le financement d'acquisition et d'amélioration de 4 logements (3 PLUS 1 PLAI) 2 et 4 rue du relais et 1 rue de cimette à La Chapelle-Fleurigné de réaliser auprès de de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 2 Lignes du Prêt pour un montant total de 300 000 € aux caractéristiques financières suivantes :

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260521-DELIB202605052-DE

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLUS **267 515 euros**
Durée totale de la Ligne du Prêt :	20 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt **+** 0.6 **%** *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés) :** *si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés*
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	0%

Ligne du prêt 2 :

Ligne du Prêt : **Montant :**	PLAI **32 485 euros**
Durée totale de la Ligne du Prêt :	20 ans
Périodicité des échéances :	Trimestrielle
Index :	**Livret A**
Taux d'intérêt actuariel annuel :	**Taux du Livret A** en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt - 0.2 **%** *Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%*
Typologie Gissler :	**1A**
Profil d'amortissement :	**Echéance prioritaire (intérêts différés) :** *si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés*
Modalité de révision :	Simple révisabilité » (SR)
Taux de progressivité de l'échéance :	0%

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 035-200102275-20260521-DELIB202605052-DE

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant légal, **A SIGNER** seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds,

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant légal, **A REALISER** seul tous les actes de gestion utiles y afférent.

Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations
A La Chapelle-Fleurigné, le 21 mai 2026 — La secrétaire de séance,
Le Maire, Alain FORÊT. — Mme Aurore MAGNET

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.